

Sommaire

1/ Rappel de la commande.....	p.3.
2/ Méthodologie de l'évaluation du projet expérimental <i>Médiation Box' Happy</i>	p.3.
3/ Le contexte institutionnel et social d'émergence du projet.....	p.4.
4/ Description de l'action <i>Médiation Box'Happy</i>	p.8.
5/ L'observation des séances de <i>Box' Happy</i>	p.11.
6/ Synthèse des entretiens	
→ Du côté des professionnels.....	p.15.
→ Du côté des jeunes.....	p.19.
→ Du côté des parents.....	p.21.
Conclusion : résultats finaux et préconisations.....	p.24.

1. Rappel de la commande

L'association Formation Culture et Prévention (FCP) a sollicité l'APSN afin de réaliser une évaluation approfondie du projet *Médiation Boxe Happy*. Financé à titre expérimental dans le cadre du plan Etat-pauvreté, ce projet n'est pas pérenne pour l'instant.

Cette action est mise en œuvre par le FCP dans le cadre du dispositif 3 R (Remotiver, Réapprendre, Rebondir) qui a pour objectif d'apporter des solutions adaptées aux collégiens en voie de « décrochage scolaire », décrocheurs ou déscolarisés, ainsi qu'à leur famille qui se trouve bien souvent désemparée face à cette situation.

La demande d'aide méthodologique du FCP auprès de l'APSN met en évidence un triple enjeu organisationnel :

- doter le dispositif 3 R d'un nouvel outil d'accompagnement pour les jeunes « décrocheurs » et leur famille,
- mettre en exergue le caractère innovant du projet Médiation Boxe Happy,
- pérenniser cette action au sein du dispositif 3R.

C'est pourquoi, outre une analyse quantitative de l'activité, ce projet expérimental nécessite une démarche d'évaluation qualitative complémentaire. Celle-ci vise à mettre en relief l'efficacité d'une action originale à destination des familles les plus fragiles et les plus précaires, articulant soutien à la parentalité et médiation familiale, dans le but de lutter contre le décrochage scolaire et les inégalités à l'école.

2. Méthodologie de l'évaluation du projet expérimental Médiation Boxe Happy

L'évaluation de l'action Médiation Boxe Happy porte sur deux dimensions principales. Il s'agit d'une part de rendre compte de la pertinence et des effets produits par l'action auprès des personnes accompagnées, jeunes et parents, qui en bénéficient. D'autre part, l'évaluation de l'APSN a cherché à mettre en exergue la part d'innovation de ce projet et la valeur ajoutée qu'il apporte à l'organisation et aux pratiques éducatives du dispositifs 3R.

Nous avons opté pour une évaluation reposant sur un principe de co-construction de la démarche évaluative avec l'équipe du dispositif 3 R. Nous inspirant de la démarche de la sociologie clinique, l'intervenant n'adopte pas la posture d'un observateur entièrement extérieur à l'action, dont les critères d'appréciation émaneraient de lui seul.

Rappelons ici l'étymologie du mot clinique : *klinikos*, en grec signifie « le lit ». La démarche clinique est d'abord celle du médecin qui se tient au plus près du patient pour connaître la maladie dont ce dernier est affecté et son évolution. Le sociologue clinicien conserve cette exigence d'observation des acteurs-sujets d'une organisation « au plus près » de leur vécu, car c'est pour lui, le sens qu'ils accordent monde social vécu et à l'action qu'ils entreprennent qui lui importe. Pour la démarche de sociologie clinique des organisations, les sujets sont portés par des aspirations à l'autonomie, à une quête de sens

et de reconnaissance, par des pulsions et désirs qui, pour une large part, sont inconscientes¹ (Enriquez, E., 1998). On peut considérer le sujet à la fois comme « un acteur stratégique mais également un être mû par des besoins affectifs et subjectifs, par des tensions et des clivages indépassables, et par des déterminations historiques et sociales qui jouent un rôle essentiel dans la construction de son lien au travail, dans ses comportements de défiance ou d'adhésion ou dans ses relations à d'autres et d'autorité »² (Cultiaux, J., 2019). Ce type de démarche implique une posture particulière de la part de l'intervenant dans son rapport aux acteurs-sujets dont il étudie l'action. Il adopte la position d'un tiers qui aide les acteurs impliqués dans le projet à dégager le sens de leur action.

Pour le dire en un mot, la démarche d'évaluation de *Médiation Box'Happy* est co-construite avec les différents acteurs (professionnels, jeunes et parents) et les implique dans le processus d'analyse de leur participation à cette action.

Trois types de données ont été reprises et analysées. Nous avons d'abord procédé à une **analyse documentaire**, qui nous a principalement permis de comprendre l'intention générale du projet expérimental *Médiation Box'Happy*. Ont également été analysées **les données quantitatives** relatives à l'action de *Médiation Box'Happy* sur la période courant de janvier 2022 à mai 2022. Enfin, nous avons réalisé une **étude qualitative** à partir de **l'observation** de 2 séances de Box Happy, de 5 **entretiens semi-directifs** réalisés avec les professionnels, de 5 entretiens réalisés avec des jeunes et des parents qui en ont été bénéficiaires.

La démarche d'évaluation a démarré en janvier 2022, simultanément au démarrage de l'action *Médiation Box'Happy*. La période d'évaluation (du 1^{er} janvier au 1^{er} juin 2022) de l'action *Médiation Box'Happy* correspond pour les professionnels eux-mêmes à l'étape de démarrage et d'instauration de l'action. Cette dimension doit être prise en considération, car l'action ne saurait en rien être assimilée ici à une organisation entièrement stabilisée. Ce qui signifie que l'évaluation a porté sur une action que les acteurs découvraient en même temps qu'ils l'accomplissaient et que nous observions l'organisation de leur action au fur et à mesure des ajustements qu'ils inventaient.

3. Le contexte institutionnel et social d'émergence de l'action *Médiation Boxe Happy*

L'action Boxe Happy cible plus particulièrement les élèves « décrocheurs » ou déscolarisés résidant sur la Métropole Lilloise, inscrits sur le dispositif 3 R, porté par le FCP. Le dispositif 3R (Réapprendre, Rebondir, Remotiver) bénéficie d'un agrément par l'Education Nationale, et il est financé au titre de la Prévention Spécialisée. Il s'articule avec d'autres dispositifs : les équipes de Prévention Spécialisée, notamment les Acteurs de Liaison Social en Environnement Scolaire (ALSSES), les actions IEJ et celles de l'Atelier de Préformation. L'action est co-portée par les Collèges/les Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS)/le FCP.

Selon le projet d'établissement du FCP, ce dispositif vise « à susciter l'envie d'apprendre et [à] se réconcilier avec les apprentissages ». 3 R s'adresse donc aux collégiens dont le désir d'apprendre à

1E. Enriquez (1998), *Les jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.

2 Cultiaux, John, « Sociologie clinique des organisations », in Vandeveldde-Rougale A., Fugier, P., de Gaulejac, V., *Dictionnaire de sociologie clinique*, Eres, 2019.

l'école est enrayé, parfois en rejet de l'école, voire déscolarisés. Les valeurs éducatives de 3 R sont héritées de l'éducation populaire et de sa démarche humaniste, centrées sur le développement des potentiels de la personne et leur mise en valeur.

La plaquette de présentation du dispositif énonce : « *ces jeunes seront écoutés, respectés et valorisés. Les différentes actions et ateliers proposés permettront l'épanouissement du jeune, l'éveil de sa curiosité, l'acquisition de compétences et le développement d'une meilleure estime de soi* ». L'action se veut préventive de l'échec scolaire et/ou du décrochage scolaire et, selon la cadre socio-éducative du service, vise « *au repérage des signaux faibles* » et à agir avant que « *les situations ne se dégradent* ». L'accompagnement offre l'espoir que le jeune concerné par des difficultés de cet ordre ne rejoindra pas fatalement la triste statistique des jeunes des classes populaires qui quittent chaque année massivement l'école sans formation ni diplôme³.

L'action de 3R consiste à proposer un accompagnement individualisé, au plus proche des besoins du jeune, permettant de construire un projet alternatif à la déscolarisation, dont l'issue est positive pour lui. La possibilité de travailler en ateliers sur différentes thématiques facilite une prise en considération individualisée du jeune, accordant une place au sujet et à sa parole, au sein de groupes de petite taille (ateliers et actions).

Le dispositif « cible » très clairement un public de collégiens (« être scolarisé au collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème} »). La définition de ce critère d'âge dépend pour beaucoup de la politique départementale de prévention jeunesse, en cohérence avec la volonté du Département depuis 2017 de recentrer son action préventive sur les collégiens.

L'équipe de 3 R est composée de deux éducateurs spécialisés à temps plein, de deux éducateurs sportifs à temps partiel, d'une médiatrice familiale (temps partiel) et d'un psychologue clinicien (temps partiel) et d'une cadre socio-éducative, également en charge de deux autres services de prévention spécialisée.

Sur le plan partenarial, 3 R est un dispositif de prévention du décrochage scolaire dont l'action se soutient d'un maillage inter-institutionnel étroit avec deux acteurs incontournables de la prévention et de l'éducation : le Conseil Départemental, qui en est aussi le principal financeur, et l'Education Nationale. Ce maillage inter-institutionnel nous semble d'autant plus important qu'il constitue la condition pour établir un cadre d'intervention sécurisant pour les jeunes, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent. 3R est un dispositif « contenant », précisément parce qu'il ne repose pas exclusivement sur la volonté du FCP, mais parce qu'il constitue une action inscrite dans un rapport inter-institutionnel.

Ce partenariat entre l'Education Nationale, le Conseil départemental et le FCP ne saurait se réduire à un accord abstrait, formalisé dans une convention. C'est d'abord un partenariat concret et vivant qui s'incarne dans l'activité du « comité technique partenarial et interdisciplinaire » de 3R dont la mission est d' « *orienter au mieux l'élève en décrochage* ». Suite au « *diagnostic social, familial, scolaire et psychologique posé sur la situation du jeune* »⁴ le comité technique étudie la pertinence de son accueil sur un des 3 modules de 3R. Le Module 1 propose un suivi éducatif et psychologique individualisé ; le

3 Selon les données de l'Education Nationale, 110.000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplômes depuis 2017. Pour comparaison, en 2012, 140.000 jeunes sortaient chaque année sans diplômes du système scolaire.

⁴ Document interne au FCP, Projet d'Etablissement 2022-2027, p. 11.

module 2, propose un suivi éducatif et psychologique individualisé et la participation à différents « ateliers »⁵.

Siègent dans ce comité technique une principale de collège, responsable de district et représentant l'éducation nationale, une responsable du Service Social Départemental, Responsable d'unité territoriale de prévention et d'action sociale, représentant le Département, le réseau des différents acteurs de l'accompagnement du jeune, et enfin l'équipe des professionnels de 3R. L'intégration du jeune au dispositif passe par une contractualisation.

Ce maillage inter-institutionnel et partenarial étroit pourrait vite s'épuiser s'il ne s'appuyait sur le réseau des acteurs, professionnels ou non, qui accompagnent le jeune dans sa vie quotidienne. La composition de ce réseau d'acteurs est variable et dépend pour beaucoup de la situation individuelle du jeune et de sa problématique personnelle et familiale. Elle correspond aux acteurs qui comptent pour le jeune, dans son existence : professionnels exerçant au collège (CPE, assistant de service social de l'EN, enseignant, etc.), éducateurs de prévention spécialisée intervenant en collège⁶, travailleurs sociaux des UTPAS⁷, professionnels de la protection de l'enfance ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, parents.

→ **Ce maillage inter-institutionnel structuré en partenariat et mobilisant les ressources d'un réseau d'acteurs constitue un premier cercle contenant qui sécurise les jeunes, les parents et les professionnels qui les accompagnent dans leur quotidien.**

Le projet Médiation Box'Happy part de l'hypothèse qu'une situation de « décrochage » scolaire, de rejet de la scolarité, de déscolarisation, etc. ne se comprend pas exclusivement à partir de la relation du sujet-jeune à l'école.

Précisons immédiatement qu'il ne s'agit pas non plus de nier cette réalité, qui du fait même de l'obligation de scolarité, constitue une dimension incontournable de son existence. Seulement, l'équipe de 3R qui porte l'action *Box'Happy* envisage également les épreuves vécues par le jeune et sa famille dans sa relation au collège sous un autre angle : celui des relations intra-familiales et des difficultés qui lui sont relatives.

Dans sa présentation du projet *Médiation Box'Happy*, l'équipe éducative observe que « *de nombreux jeunes accompagnés sont de plus en plus en désaccord avec leurs parents. En effet, les relations entre*

⁵ Le module 2 propose un accompagnement modulé et une alternance entre le collège et 3R. Cela suppose un aménagement des horaires de la scolarité du jeune. Les différents ateliers éducatifs proposés visent principalement à permettre au jeune de reprendre goût aux apprentissages et à continuer de développer des savoirs (pas uniquement des connaissances) : ateliers « sport », apprentissage scolaire, cuisine, maîtrise des savoirs de base, activités artistiques et culturelles, jardinage, équitation, insertion professionnelle. Un troisième module permet d'accueillir les élèves exclus temporairement.

⁶ Ces professionnels sont les ALSES (Agents de Liaison en Environnement Scolaire). L'ALSES est un éducateur spécialisé rattaché à une structure de Prévention Spécialisée implantée dans un quartier. Il intervient auprès des jeunes au sein de leurs trois espaces de vie : le collège, le quartier et la famille, en recherchant un équilibre de présence « en dehors » et « dans » l'établissement.

L'ALSES contribue à prévenir le mal-être des jeunes (isolement, absentéisme, décrochage scolaire, phénomènes de radicalisations, etc.). Il intervient au sein du collège avec les modes d'intervention de la Prévention Spécialisée en allant vers les jeunes dans leurs différents espaces de vie. Sur le plan organisationnel, le dispositif 3 R intégrera, à termes, un « Pôle décrochage scolaire », regroupant les ALSES et le dispositif 3R, et ceci afin de mieux coordonner l'action de ces différents acteurs auprès des collégiens.

⁷ Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

les parents et enfants sont de plus en plus compliquées. Au sein de nombreuses familles les dialogues sont rompus, parfois inexistantes et les rares fois qu'ils communiquent c'est pour parler des dysfonctionnements. La scolarité est bien souvent au cœur des disputes »⁸.

→ **Le décrochage scolaire et la déscolarisation, de même que les comportements des jeunes perçus comme transgressifs dans le cadre scolaire (par exemple les agressions sanctionnées par une exclusion), sont abordés par l'équipe de 3R comme des symptômes, des signes de difficultés existentielles plus profondes, dont une partie non-négligeable des causes sont à rechercher du côté des relations intra-familiales.**

Ce qui rend cette approche possible, c'est que la place du dispositif 3R auprès du jeune n'est pas celle de l'institution scolaire. L'espace familial et ses conditions sociales d'existence demeurent bien souvent un point aveugle pour elle. Ce qui est parfaitement compréhensible dès lors que l'on tient compte des missions de l'institution scolaire, centrées sur la transmission du savoir et non sur l'aide sociale à apporter aux familles.

On soulignera d'entrée de jeu l'importance du rôle joué par la coopération entre les éducateurs des services de prévention spécialisée du FCP et l'équipe éducative du dispositif 3R dans l'accompagnement social des jeunes et de leurs familles. Le dispositif 3R apparaît ainsi comme un des moyens importants mobilisables par la prévention spécialisée dans la construction de parcours positifs, offrant un espoir au jeune et à sa famille.

Médiation Box' Happy se veut un outil innovant de soutien à la parentalité et de prévention des difficultés scolaires. La finalité poursuivie est de « favoriser la réconciliation du collégien avec sa scolarité, en intervenant sur les relations conflictuelles au sein de la famille »⁹. Ce mode d'intervention prend son sens dans le contexte social de la pandémie de COVID-19, qui a tout particulièrement fragilisé les familles des milieux populaires, principalement celles qui résident dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. La crise sanitaire a contribué à détruire leurs conditions sociales d'existence, qui étaient déjà dégradées avant son commencement¹⁰.

Dans le Département du Nord, les équipes de prévention spécialisée implantées dans ces quartiers ont pu observer les difficultés socio-économiques auxquelles étaient confrontées ces familles pendant les périodes de confinement : logement exigu, inadapté à un confinement prolongé pour des familles nombreuses ; disparition brutale des moyens de subsistance pour de nombreuses familles dont les parents occupent pour beaucoup des emplois relevant du « précarité »¹¹ (Castel, R., 2011) ; augmentation du nombre de colis alimentaires distribués, de nombreux adultes devant recourir à l'aide alimentaire pour subvenir à aux besoins de leur famille ; insuffisance des outils informatiques à domicile dont l'acquisition est onéreuse pour des familles dont les revenus sont modestes, massivement en dessous du revenu médiant définissant le seuil de pauvreté ; méconnaissance des

⁸ FCP, *Projet Médiation Box'Happy*, p.1.

⁹ FCP, *Projet Médiation Box'Happy*, p. 8.

¹⁰ Les travaux des sociologues qui observent les conditions d'existence des habitants des classes populaires montrent que leurs conditions sociales d'existence se dégradent de manière continue depuis une trentaine d'années. Cf. à titre d'exemple, E. Marlière, (2019), *Banlieues sous tensions : Insurrections ouvrières, révoltes urbaines, nouvelles radicalités*, L'Harmattan, Paris.

¹¹ Le concept de *précarité* a été introduit en France par le sociologue Robert Castel, dans son ouvrage *Refaire la société*, Le Seuil, 2011. Il le définit comme « un infra-salariat qui se développe en deçà de la société salariale et qui ne permet plus d'assurer l'indépendance économique et sociale des travailleurs » (*Refaire la société, op. cit.*, p.21).

usages numériques requis pour accéder au suivi de la scolarité de leur enfant alors même que les exigences de travail scolaire augmentent dans l'espace familial ; sentiment de désespoir pour des adultes, disposant d'un capital scolaire très faible, auxquels il est demandé d'aider leurs enfants dans la réalisation de leurs devoirs ; augmentation des situations de souffrance psychique pour les plus jeunes¹².

La pression sociale exercée sur ces parents n'a peut-être jamais été aussi forte que pendant la période du premier confinement et plus globalement de la crise sanitaire, alors même que les moyens matériels, économiques et éducatifs leur permettant de répondre à ces exigences sociales ne leur sont pas donnés. La crise sanitaire a aggravé la difficulté de trouver des moyens de subsistance pour les familles des classes populaires.

La promiscuité au cours du premier confinement et l'arrêt de l'institution scolaire ont influé sur la dégradation des situations familiales. Il en résulte que de nombreuses familles des milieux populaires vivent des difficultés relationnelles de tous ordres, à domicile.

Certes, de nombreuses familles vivent encore des liens affectifs positifs. Cependant on doit reconnaître que pour un certain nombre de situations, ils sont altérés (difficultés à comprendre l'autre, à se faire comprendre de lui, conflits conjugaux, conflits entre parents et enfants, tensions entre frères et sœurs, etc.).

→ **Le confinement a accentué les tensions intrafamiliales et le risque de danger pour les enfants a augmenté, comme l'a montré la nette progression des informations préoccupantes dans le Département du Nord pour la période du déconfinement.**

4. Description de l'action Médiation Box'Happy

Le projet Médiation Box' Happy articule deux composantes : une action de boîte éducative et thérapeutique et une action de médiation familiale. Adressée prioritairement à des collégiens en situation de décrochage scolaire, voire de déscolarisation, et à leur famille, la finalité de cette action est de « *réconcilier le collégien avec sa scolarité* » au moyen d'une intervention éducative et psychologique **et/ou** une intervention de médiation familiale.

Les deux actions peuvent être mobilisées de manière indépendantes l'une de l'autre ou être conjuguées l'une à l'autre, et cela en fonction des besoins des personnes accompagnées.

12Cf. Association Prévention Spécialisée Nationale, *Récits et témoignages de la Prévention Spécialisée*, 2022. Ce travail de recueil de témoignages a mis en exergue de nombreuses observations sur les conditions sociales d'existence des familles des milieux populaires du Nord ou du Pas-de-Calais, résidant dans les quartiers prioritaires de la ville.

Ces observations ont été réalisées par les professionnels de la Prévention spécialisée pendant le premier confinement et la crise sanitaire. Massive dans les quartiers populaires, la condition du précaire a signifié pour de nombreuses familles de cette période la perte brutale d'un revenu avec l'arrêt, tout aussi brutal, de l'activité des emplois précaires (CDD, intérim, courses UBER, etc.) et la dépendance à l'action caritative et humanitaire pour subvenir à leurs besoins.

Le projet Médiation Box'Happy poursuit les trois objectifs généraux suivants :

- « *Apaiser la relation parent(s)-enfant* » ;
- « *Permettre aux parents de s'investir ou se réinvestir dans la scolarité de leur enfant* » ;
- « *Permettre aux collégiens de suivre une scolarité dans les meilleures conditions* »¹³.

L'action *Box'Happy*, repose sur une activité de boxe qui, à ce titre, engage le corps de chacun des participants. Plusieurs objectifs en signalent la dimension d'éducation sportive : « *favoriser la prise de conscience de son corps ; augmenter l'efficacité intellectuelle grâce à l'amélioration de l'oxygénation cérébrale* », ou encore « *procurer une sensation de plaisir, sans doute liée à la libération par le cerveau de substances hormonales, les endorphines* ».

Précisons immédiatement que l'action *Box'Happy* ne poursuit pas des objectifs de performance sportive. L'action est clairement psycho-éducative : **la boxe est une activité-support et à ce titre un moyen de poursuivre les objectifs éducatifs et thérapeutiques**. L'activité sportive ne constitue pas une fin en soi. La dimension éducative et thérapeutique par la médiation d'une activité sportive engageant le corps est nettement affirmée dans les objectifs premiers, dont on peut supposer qu'ils sont les objectifs principaux de l'action. Il s'agit encore de « *stimuler la confiance en soi et la volonté, en libérant l'agressivité* » ou encore de « *réduire le stress et l'anxiété* ».

D'une manière générale, il s'agit de favoriser l'expression des émotions et affects et de libérer l'anxiété par une double activité langagière et corporelle.

- Pendant la période d'expérimentation de l'action (du 1^{er} janvier au 1^{er} juin)/
- 10 séances ont été programmées, 7 séances ont été réalisées, 3 ont été annulées par les parents ;
 - 8 jeunes ont pu participer à ces séances ainsi que 7 parents ;
 - 5 jeunes sont des garçons, 3 des filles.

Les objectifs de l'action de **Médiation familiale sont centrés sur la compréhension et l'apaisement des conflits parents-adolescents**. L'intervention d'une médiatrice familiale auprès du jeune et de sa famille contribue « *à mettre en place des rencontres plus sereines tendant vers moins de conflits* » ; ou encore de « *permettre aux parents et adolescents de comprendre leur conflit comme la signification parfois violente de leur difficulté à exprimer et reconnaître les besoins de chacun* »¹⁴.

Alors même que la médiation familiale est traditionnellement centrée sur la médiation des conflits intra-familiaux au sens large, - outre les conflits parents-enfants, elle inclut les conflits conjugaux et ceux qui affectent la fratrie -, l'action proposée dans le cadre du projet est recentrée sur **les relations parents-adolescents**.

Les autres objectifs visent à favoriser l'expression de chacun (« *parler de ce qui a été vécu, ressenti et compris* ») ou à rétablir une communication apaisée quand elle est tendue ou rompue entre les jeunes et leurs parents (« *trouver les moyens de s'écouter, de se parler, de communiquer* »¹⁵).

Pendant la période d'expérimentation de l'action de *Médiation familiale* (du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} juin 22) 13 familles ont été orientées vers la Médiation familiale et ont été reçues pour un entretien

¹³ FCP, *Projet Médiation Box'Happy*, p.8. Nous distinguons ici le sens et les objectifs de *Box'Happy* de ceux de l'action de Médiation familiale.

¹⁴ FCP, *Projet Médiation Box'Happy*, p.9.

¹⁵ FCP, *Projet Médiation Box'Happy*, p.9.

d'information préalable. Une seule famille n'a pas souhaité s'engager dans un processus de médiation familiale suite à l'entretien d'information préalable.

Le bilan d'activité de l'action Médiation Familiale (juin 2022) met encore en exergue que :

- 8 familles sur 13 ont été orientées par le service 3R (dont 7 font suite à une participation à l'action *Box'Happy*),
- 4 par des services de la prévention spécialisée
- 1 par une UTPAS¹⁶.

12 familles dont 18 jeunes âgés de 6 à 20 ans ont choisi de bénéficier de l'action de médiation familiale. Pour les 3/4 d'entre elles, le couple parental est séparé. On dénombre 5 parents célibataires et 4 familles recomposées.

Le nombre de séances de médiation pour chacune varie d'une à 10. Cela indique que ces familles n'ont pas toutes les mêmes besoins de médiation. L'analyse des thématiques abordées pendant les séances met en exergue un écart entre les préoccupations des jeunes et celles de leurs parents.

- **Dans le discours des parents, les questions liées à la scolarité du jeune, le conflit avec l'autre parent ou la relation éducative avec le jeune sont prépondérantes.**
- **Du côté des jeunes, les principaux sujets abordés au cours des séances de médiation portent sur les loisirs et les plaisirs immédiats, la relation à l'autre parent quand celui-ci vit séparément du jeune, le refus des choix parentaux et le respect de son intimité.**

Le projet *Médiation Box'Happy* repose principalement sur l'implication de 4 professionnels détachés de l'équipe 3R : la cadre socio-éducative, un éducateur spécialisé champion de France, d'Europe et du monde de Boxe, entraîneur et formateur sportif qualifié, une éducatrice spécialisée formée à la médiation familiale, un psychologue clinicien d'orientation psychanalytique.

Les jeunes auxquels il est proposé de participer avec leurs parents à *Box'Happy* sont suivis dans le cadre du dispositif 3R. La pertinence de cette proposition est préalablement discutée par les professionnels dans le cadre du Groupe d'Analyse des Pratiques, instance interne animée par le psychologue clinicien qui permet d'étudier les situations de chaque jeune.

C'est dans cette instance que la proposition de participer à une séance de *Box'Happy* faite au jeune et à son parent est décidée.

Nous présentons ci-après deux vignettes cliniques, rédigées par le psychologue du service, qui mettent en exergue le besoin et la pertinence d'une orientation vers l'action *Box'Happy*.

¹⁶ UTPAS : Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Agnès¹⁷ et sa maman

Élève scolarisée en 4^{ème}, l'établissement scolaire met en lumière des problèmes de comportement à répétition, des absences et des résultats en très forte baisse depuis quelques mois.

Éléments contextuels :

- Tension intrafamiliale mère-fille
- Épisode récent d'hospitalisation en psychiatrie du papa

Ce que *Box'Happy* a permis :

- Parler l'hospitalisation du père et permettre à Agnès de lever nombre de ses inquiétudes auprès de sa maman.
- Permettre à la maman de s'autoriser à dire ses difficultés. Faire exister sa place de femme.
- Différencier les espaces entre la mère et de la fille.

Célia et sa maman

Élève scolarisée en 4^{ème} avec un fort absentéisme. Bon niveau scolaire. Pas de problème de comportement.

Éléments contextuels :

- Traversée bruyante de l'adolescence, avec des questionnements autour du corps et de l'identité sexuelle
- Description par l'adolescente de conflits récurrents avec la maman. Elle se réfugie dans sa chambre.

Ce qu'a permis *Box'Happy* :

- Séparer les espaces de chacun sur le Ring et au sein du domicile.
- Permettre à chacune d'exprimer ce qu'elle vit, sans confusion des places
- Être ensemble en étant différente, dans un espace sécurisant.
- Permettre à l'adolescente d'envisager un travail de séparation, face à une figure maternelle en quête de relation fusionnelle.

Les actions de médiation familiale et de boxe psycho-éducative visent à mettre au travail les nœuds relationnels, les tensions et conflits familiaux qui sont au moins partiellement à l'origine de la suspension du désir épistémophilique chez le collégien¹⁸.

Ce faisant, elles prennent en considération une réalité qui constitue très exactement un point aveugle dans l'organisation présente des accompagnements sur le dispositif 3R. Par exemple, dans la

¹⁷ Les prénoms des personnes concernées ont été changés dans le souci de préserver leur anonymat.

¹⁸ *Cet attrait répond à notre rapport à la curiosité (soit la 'pulsion épistémophilique') que l'on construit, enfant, en expérimentant la perte de la mère, : à partir du moment où celle-ci se libère de la co-dépendance avec son bébé et reprend sa vie de femme, l'enfant va éprouver une frustration qu'il va chercher à combler dans le monde extérieur (Samuel Dock).*

consultation psychologique existante, centrée sur le sujet individuel, la réalité familiale échappe au regard des professionnels et ne peut jamais être observée directement ni sur une durée suffisante. Les deux actions de *Médiation familiale* et de boxe éducative et thérapeutique permettent à l'inverse d'avoir un accès direct – et peut-être même un début de prise ? – sur une réalité qui sort du champ d'observation et d'action des professionnels et des institutions, alors même qu'elle est bien souvent à l'origine des douleurs, des souffrances, des empêchements, des traumatismes, etc. qui enrayent les apprentissages chez les jeunes.

→ **En introduisant ainsi dans son organisation une action de médiation familiale et une action de médiation éducative et thérapeutique, l'équipe éducative de 3R développe une innovation organisationnelle qui complète les moyens dont elle dispose déjà pour ses accompagnements et se dote de moyens d'une nouvelle nature, lui permettant d'avoir une prise sur la réalité familiale et les relations intrafamiliales.**

En se dotant d'une activité de Médiation familiale et d'une activité de boxe psychoéducative, l'organisation du dispositif 3 R met en œuvre par là-même un moyen efficace de prévention des violences intrafamiliales. Pour soutenir cette affirmation, nous nous référons aux travaux du psychologue clinicien et psychanalyste Richard Hellbrunn, inventeur de la psychoboxe. Selon ce chercheur, il est possible d'articuler « *un sens possible à une violence pouvant devenir symboligène à condition d'être contenue et métabolisée dans un cadre adapté* »¹⁹.

En reformulant l'hypothèse de Richard Hellbrunn et en tenant compte des spécificités du dispositif 3 R et de *Box'Happy*, nous dirons que dans un cadre psychoéducatif contenant pour les jeunes et leur parent, les pulsions d'agression vécues par chacun, difficiles à verbaliser en l'absence d'un tiers, peuvent trouver une issue et une symbolisation par une activité de boxe qui engage le corps. Mais on ne pourra pas considérer l'action *Box'Happy* comme une activité suffisante en soi.

Bien qu'elle puisse représenter une première étape nécessaire avant de trouver d'autres relais thérapeutiques, éducatifs, etc. et d'engager un parcours constructif pour la jeune et son parent. Un premier relai vers l'action de *Médiation familiale* peut, pour certaines situations, constituer un moyen utile de prolonger le travail engagé par l'équipe de 3R sur *Box'Happy*.

5. Les observations des séances de *Box'Happy*

Sur le plan organisationnel, les séances de Box Happy ont lieu le jeudi de 14 à 17h. Elles se déroulent sur le site *Domnyos* à Marcq-en-Baroeul, dans une salle de boxe prêtée par le groupe *Décathlon*. Le matériel, l'équipement et la salle sont mis à disposition par *Outshock*, la marque du groupe Decathlon dédiée aux sports de combat.

La salle, le matériel et les équipements sont par conséquent prêtés par une structure du secteur privé lucratif. *Domnyos* prête au FCP non seulement du matériel sportif de dernière génération, mais également une salle dont la fonction est double : salle ayant comme vocation principale de tester le matériel conçu par *Outshock*, elle peut également être privatisée sur des horaires réservés pour des sportifs auxquels la marque propose de tester ses produits.

¹⁹ Richard Hellbrunn (2014), *A poings nommés. Genèse de la psychoboxe*, L'Harmattan, Paris, p. 67.

Les observations des séances de *Box'Happy* ont été réalisées le 27 janvier et le 24 février 2022²⁰. Les étapes d'une séance s'articulent autour de plusieurs temps repérables et repérés. Les familles arrivent d'abord sur le site de *Domnyos*, et peuvent être accompagnées si elles le souhaitent par les éducateurs du FCP. Elles sont accueillies à l'entrée du site par l'éducateur sportif et le psychologue, qui, après un bref échange de bienvenue, les invite à se diriger vers la salle de boxe.

L'accueil : s'autoriser à

On notera à quel point les familles sont vivement impressionnées à leur arrivée sur le site, notamment au moment où les professionnels les accueillent dans le hall d'entrée. On observe que les différents espaces de *Domnyos* (espaces dédiés aux activités de fitness et cardio-training, espaces commerciaux - vente de produits sportifs et cafétéria -, espaces de travail des salariés du groupe Décathlon) sont fréquentés par une population appartenant à des milieux sociaux variés, mais selon toute vraisemblance moins modeste (classes moyennes) que les familles accompagnées par les professionnels du FCP. Ce sont de vastes espaces, modernes et neutres, découpés par fonctions (ingénierie et production, restauration, détente et loisirs, etc.).

→ **Sans accompagnement éducatif, il est peu probable que ces familles soient venues d'elles-mêmes en ce lieu.**

L'accompagnement des éducateurs du FCP de leur domicile jusqu'au site n'a pas pour unique enjeu de favoriser le déplacement physique de la famille. L'enjeu est aussi symbolique : l'accompagnement éducatif et l'accueil sur le site sont émancipateurs.

En effet, ces personnes *ne s'autorisent* d'elles-mêmes pas à se rendre dans des lieux qui, selon leur représentation et leurs croyances, ne leur sont pas destinées. Ce temps d'accueil correspond pour la famille à un rite de passage, plus exactement un rite de seuil : pour le dire dans le langage de l'ethnologue Van Gennep (1909), le rite de seuil se déroule à l'entrée d'un lieu, sur le seuil (ici matérialisé par le hall d'entrée du site de *Domnyos* de Marcq-en-Barœul).

On reconnaît distinctement un « avant » et un « après » à ce moment d'arrivée et d'accueil, dont la fonction sociale est certainement double : d'une part, comme le souligne Martine Segalen, la fonction de ce rite de passage est « *d'arrondir les angles sociaux* »²¹ ; d'autre part, il s'agit de négocier une identité sociale positive pour les individus et de passer ainsi d'un statut de personne anonyme à celui d'utilisateur-trice d'une salle et d'un espace prestigieux. **On repère dans cette cérémonie d'accueil les trois moments essentiels de tout rite de passage : la séparation, la marge et l'agrégation.**

Le temps de la séparation marque le passage du monde extérieur à l'espace intérieur du site *Domnyos* ; la marge correspond au moment où le groupe se déplace du hall d'entrée vers la salle (ce moment correspond à la transition entre l'identité de personne anonyme à celui d'utilisateur d'une salle de sport moderne, autorisé à s'approprier un espace mis à disposition par une enseigne prestigieuse) ;

²⁰ Nous avons prévu une troisième séquence d'observation, mais cette dernière n'a pu avoir lieu. La famille qui devait participer à *Box'Happy* ayant finalement décliné sa participation quelques minutes avant le début de la séance.

²¹ Martine Segalen (2009), *Rites et rituels contemporains*, Armand Colin, Paris, p. 31.

l'agrégation correspond au moment où le groupe se retrouve dans la salle et où les différents échanges vont avoir lieu.

La séance de Box'Happy

L'avant-séance : prendre soin

La famille et des professionnels entrent dans la salle de boxe. Elle se situe à l'entrée d'un espace commercial. Là encore, les familles sont impressionnées quand elles découvrent cet espace et son agencement. Le ring est sur le côté gauche quand on rentre, après une rangée de tiroirs. Le matériel est récent : ce sont des produits-tests. L'espace du ring est surélevé et se situe à environ 50 cm du sol.

On trouve d'autres outils d'entraînement dans la salle : punching-ball, sac de frappe, etc., ainsi que des poids de musculation. Au fond de la salle, derrière un parapet, se trouvent les gants, les bandes, les pattes d'ours.

Le psychologue et les éducateurs, aidés par les jeunes et leur parent, installent bancs et boîtes en bois de manière à former un espace circulaire fermé, espace dans lequel les différents acteurs sont invités à s'asseoir. Ce cercle est composé d'un parent et de son/ses jeune(s), du psychologue, de l'éducateur sportif, de l'éducatrice qui a accompagné la famille et de moi-même qui ai assisté aux séances en tant qu'observateur. Le psychologue anime ce temps préalable à la séance de boxe éducative et thérapeutique. Chacun est amené à se présenter et parents et jeunes à formuler ce qu'ils attendent de la séance de *Box'Happy*.

Au cours de ce premier moment, **le psychologue explique le déroulement de la séance et en pose le cadre éthique** : concernant les échanges qui ont lieu durant la séance, le secret est partagé entre les membres du groupe ;

Ce qui se passe pendant la séance appartient aux membres de la famille qui y participent ; le psychologue, l'éducateur ou chacune des personnes qui montent sur le ring peuvent mettre la séance « sur pause » s'ils en ressentent le besoin.

Au cours du moment d'expression des attentes, les parents comme le(s) jeune(s) peuvent être déjà submergés par l'émotion. D'où l'importance d'accueillir de manière contenant toutes les expressions symboliques (corporelles et verbales) qui se manifestent pendant la séance. Ainsi David, un homme d'une quarantaine d'année, père de deux jeunes, et son fils Kevin, 14 ans. Quand arrive le tour de présentation de David, sa voix tremble d'émotion. « J'adore mon fils, j'adore Kevin, mais il n'écoute pas ce que je lui dis. Il ne suit pas mes conseils ». Kevin fond immédiatement en larmes et les mots peinent à sortir de sa bouche. Le psychologue insiste sur l'idée que père et fils ont des choses à se dire, même s'ils ne parviennent pas à les exprimer verbalement. Sa parole apaise Kevin et son père.

→ **La formation en cercle, la présentation des personnes présentes, l'expression des attentes et l'instauration d'un cadre éthique constituent autant d'éléments rassurants pour ces familles.**

Les jeunes et leur parent sont ensuite invités à se faire bander les mains et à revêtir les gants. L'éducateur sportif qui réalise ces gestes pose avec soin les bandes sur les mains et les poignets, puis passe les gants aux différents membres de la famille.

Il accomplit ces gestes avec beaucoup d'attention. Ce moment apparaît comme un moment privilégié et un temps au cours duquel l'éducateur sportif prend soin de chacune des personnes qui se préparent à monter sur la scène du ring.

La séance de boxe sur le ring : oser s'exprimer

L'éducateur sportif s'est également préparé. Il invite parent et enfant(s) à monter sur le ring, à s'approprier cet espace (par exemple en testant les cordes) et à s'échauffer. L'éducateur sportif se tient sur le ring avec les membres de la famille. Le psychologue est volontairement situé à l'extérieur de l'espace du ring, mais suffisamment à proximité pour écouter et observer les différentes interactions qui s'y produisent. L'éducatrice qui a accompagné la famille reste présente dans la salle, mais se tient en retrait durant la séance.

Les échanges commencent. Il s'agit d'interactions à la fois physiques (principalement des gestes de boxe usant des poings, plus rarement des coups de pieds, parfois des roulades en corps à corps), mais surtout des échanges symboliques. Lors de ces échanges, le psychologue n'intervient pas. L'éducateur sportif en est souvent à l'initiative : il interpelle le jeune ou son parent.

Associant l'écoute active à la pratique de la boxe, ce professionnel répète les paroles prononcées par le parent comme par les jeunes, les reformule, relance le dialogue par des questions centrées sur le vécu des personnes accompagnées. Les questions qu'il pose permettent aux différents membres de la famille de **parler des sujets douloureux qu'ils n'osent pas aborder lorsqu'ils sont en relation duelle.**

La présence d'un tiers est ici indispensable à l'expression de non-dits dont on peut supposer qu'ils entravent la relation et la communication entre le parent et l'adolescent. Sur le ring, en présence d'un tiers, les parents peuvent certes exprimer l'insatisfaction qu'ils ressentent vis-à-vis du jeune, mais la situation inverse est possible : les jeunes sont également autorisés par l'éducateur sportif à faire de même à l'égard de leur parent.

→ **La fonction de tiers permet clairement à chacun d'exprimer ses griefs et d'entendre ceux de l'autre, sans être pris dans une rivalité imaginaire.**

Mais l'intervention de l'éducateur sportif ne se limite pas à faciliter les interactions verbales entre le jeune et son parent. A plusieurs reprises, le dialogue et les échanges symboliques sont « bloqués » par les émotions qui submergent les sujets au cours de la séance.

→ **L'intervention de l'éducateur sportif consiste alors à observer ces émotions et à autoriser le sujet à les exprimer par le corps et les poings.**

Par exemple, après un échange très vif avec sa mère, un jeune manifeste des expressions de colères. Pour l'aider à les extérioriser, l'éducateur sportif lui présente des pattes d'ours – gants utilisés par les entraîneurs de boxe - à hauteur du regard.

A cet instant précis, le jeune peut frapper de toute ses forces et exprimer ses affects de colère dans un langage corporel autorisé sur le ring, sans ne se blesser ni menacer de blesser autrui. Il libère son agressivité sans agresser l'autre.

Pendant toute la séance, le psychologue se tient à l'extérieur du ring et à très grande proximité de cette scène. Cette position lui permet à la fois d'entendre les échanges entre les jeunes, les parents et l'éducateur sportif et observer les conduites de chacun.

Sa position est celle d'un observateur patient et silencieux, qui note scrupuleusement ses observations.

Lors de la restitution de la séance de *Box'Happy* de Kevin et de son père David, le psychologue renvoie au père sa difficulté à entendre que son fils désire s'affirmer en être singulier, différent de lui. La restitution du psychologue permet de dégager trois thématiques centrales formant autant de sources de questionnement pour le jeune et son père. Le psychologue souligne que ces thématiques abordées par le père et le fils montrent que les liens d'amour sont aussi des liens de souffrance.

1/ La dépendance du père à l'alcool. Kevin lui en parle comme d'une « maladie ». Surprise du père et réaction de défense immédiate de sa part (déli de la réalité) : « *Je ne suis pas alcoolique, je bois un verre une fois de temps en temps pour décompresser* ». On perçoit les conditions d'existence particulièrement difficiles de cet homme, courageux au demeurant : lever à 5 heures du matin pour se préparer et se rendre au travail, préoccupation constante pour les moyens de subsistance de sa famille. Les éducateurs et le psychologue s'accordent à dire qu'ils sont surpris que Kevin ait abordé assez rapidement ce sujet. Il a pu exprimer que son père lui faisait peur quand il avait bu.

2/ le demi-frère aîné de Kevin, John, 30 ans, est « tombé » il y a quelques années pour une affaire de trafic de stupéfiants. D'abord incarcéré en Espagne, puis en France selon les éducateurs. Kevin a exprimé le non-dit autour de la situation de John et ses incompréhensions d'enfant, John ayant été emprisonné quand Kevin avait environ 7-8 ans. John est aujourd'hui sorti de prison.

3/ Kevin a pu exprimer un sentiment d'injustice : Amandine – sa sœur aînée - serait selon lui traitée préférentiellement par ses parents. Entre Amandine et lui, les disputes sont fréquentes. Et vraisemblablement, il arrive à Kevin d'agresser sa sœur. David s'oppose et prend une place de père garant de la loi symbolique.

[L'après séance : fermer le cercle](#)

Quand la séance s'achève, le psychologue propose une pause de quelques minutes. Puis il invite à nouveau les participants à s'installer en cercle. **Le psychologue veille à la « fermeture » du cercle, ceci afin garantir la sécurité psychique du groupe.**

Ce dernier moment est un temps de restitution des observations des interactions entre le jeune et le parent présent sur le ring, observations que le psychologue a réalisées pendant la séance. Bien qu'ils

soient en position d'écoute, jeunes et parents peuvent échanger avec les autres participants. (Sur le travail de restitution d'après séance, cf. encadré ci-contre).

La fin de la séance : se dire au-revoir

Quand la séance prend fin, éducateurs, psychologues, parent et jeunes continuent de discuter et rangent la salle ensemble. Chacun ayant récupéré ses affaires, le groupe accompagne la famille vers la sortie, pour se dire au revoir. En fonction des situations familiales, une éducatrice véhicule le jeune et son parent à leur domicile.

6. Synthèse des entretiens :

→ Du côté des professionnels

Nous avons réalisé 5 entretiens avec différents professionnels dont l'action est en rapport avec le projet *Médiation Box'Happy* : 4 professionnels du FCP (la médiatrice familiale, l'éducateur sportif spécialisé, le psychologue, la cadre socio-éducative) et l'ingénieur-test de l'entreprise Décathlon-Domnyos, responsable de la salle d'entraînement mise à disposition du FCP.

La complexité des relations familiales

Les entretiens mettent d'abord en lumière l'origine du projet et du besoin de mettre en place l'action *Médiation Box'Happy*. Selon le cadre du service, le besoin de l'action *Box'Happy* est lié à la question des tensions que la scolarité engendre dans les relations parents-jeunes : *« bien souvent, les conflits entre parents et jeunes sont liés au décrochage. Les parents sont démunis et il est difficile pour eux et les jeunes de se poser tranquillement pour discuter de ce sujet. Très souvent, la communication [entre eux] est rompue »*. L'accès à la connaissance des structures relationnelles familiales devient un enjeu important pour l'équipe éducative.

→ Or, les différents professionnels du FCP affirment que les actions existantes, c'est-à-dire les différents ateliers de 3R, sont insuffisantes pour appréhender la complexité des relations familiales et des tensions que le jeune peut y vivre.

En effet, ces ateliers proposent une prise en charge individualisée du jeune en dehors de son milieu familial. Ils sont principalement centrés sur le jeune lui-même, la reprise de confiance en lui, la découverte du plaisir d'apprendre et du développement de la curiosité et d'un désir épistémophilique, (qui inclut les « connaissances » scolaires sans s'y limiter).

Comme l'exprime le psychologue du service, quand la dimension familiale est déterminante dans la problématique du jeune, *« les jeunes pris isolément, ça fonctionne rarement. Derrière, il y a la famille. Une question qu'on se pose, c'est : est-ce qu'ils ne se font pas happer par la famille ? »*. De même, la cadre du service dit encore : *« on proposait des ateliers aux jeunes, mais pas d'ateliers sur la relation parents-enfants. Le fait de rentrer dans le vif du sujet, c'était quasiment impossible »*.

Les différents ateliers de 3R, en tant qu'ils proposent un accompagnement individualisé, sont aussi aveugles à la réalité familiale du jeune. La famille et ses nœuds relationnels forment un point aveugle, qui échappe à l'observation directe des professionnels.

En effet, l'essentiel des temps communs aux différents membres de la famille se déroule au domicile familial ou lors d'activités extérieures organisées par la famille. A l'exception de visites à domicile ponctuelles, les professionnels sont absents des temps de vie partagés par les différents membres de la famille et ne peuvent donc pas observer directement leurs interactions.

Instaurer du tiers

Outre la question de l'observation directe des relations familiales, les relations entre les jeunes et leurs parents ne sont pas médiatisées par un tiers extérieur. Jeunes et parents se retrouvent bien souvent au domicile dans une relation imaginaire en miroir qui est une cause d'agressivité.

Or la présence d'un tiers symbolique qui n'est pas « pris » dans le nœud des relations familial et peut interroger chacun, est aussi un moyen de transformer les relations parent-jeune, d'apaiser les tensions et de reprendre une communication interrompue, notamment sur des sujets importants qui sont sources de tensions, voire de conflit et entre jeunes et parents.

→ **Instaurer du tiers dans les relations familiales revient à extraire chacun de la dimension imaginaire dans laquelle il est pris dans son rapport à l'autre en réintroduisant la dimension symbolique, c'est-à-dire la parole.**

Insuffisance du traitement comportemental

Pour les différents professionnels qui interviennent sur *Box'Happy*, le décrochage scolaire et la question de la scolarité sont, comme le dit la médiatrice familiale, « *une porte d'entrée comme une autre* » permettant d'accéder à la réalité vécue du jeune. Les professionnels intervenant sur *Médiation Box'Happy* décrivent le comportement du jeune comme le symptôme d'un mal-être dont les causes ne sont pas immédiatement repérables et visibles.

Dans l'espace scolaire, ce mal-être s'exprime souvent la forme d'un comportement bruyant, déviant par rapport aux normes et valeurs institutionnelles. A ce titre, la réponse que les responsables et professionnels du collège peuvent apporter à une transgression du cadre scolaire est fréquemment une sanction négative (ou punitive), qui se traduit fréquemment par des mesures d'exclusion (du groupe-classe ou de l'établissement, temporaires ou définitives).

Bien que, selon les professionnels de *Box'Happy*, la sanction du comportement du jeune soit nécessaire, **le seul traitement de la dimension comportementale est insuffisant.** En effet, le comportement que l'élève donne à voir peut aussi être considéré comme le signe de difficultés existentielles qu'il traverse, de tensions et de conflits qui ne tirent pas nécessairement leur origine du rapport du collégien au savoir et à l'école.

En d'autres termes, les causes d'un comportement déviant au regard des normes de l'institution scolaire peuvent être considérées comme étant davantage inscrites du côté du complexe familial, ce que montreront très nettement les entretiens que nous avons réalisés avec les parents et les jeunes.

→ **Une connaissance suffisante des tensions et conflits relationnels qui traversent un milieu familial est alors le seul moyen de jeter un peu de lumière sur un domaine de l'existence du jeune auquel les institutions extérieures à la famille ont du mal à accéder et d'instaurer le tiers nécessaire à l'apaisement.**

Un projet innovant en prévention

C'est sur le fond de cette question récurrente à laquelle se confronte les différents acteurs institutionnels de la prévention-jeunesse que le projet *Médiation Box'Happy* a pu émerger. La cadre du service précise ainsi que « *ce besoin [d'une action qui permette d'observer directement les relations familiales] avait déjà été repéré. Il y avait aussi l'appétence de S. [l'éducateur sportif spécialisé] pour la boxe. On voulait réutiliser le contexte de la boxe pour établir un échange, un lien entre les parents et les enfants* ».

Selon l'éducateur sportif spécialisé, le projet a été conçu au cours de l'été 2021. Mais selon toute vraisemblance, **la question de construire un projet qui appréhende les réalités familiales** sur la base d'une activité de boxe française est une préoccupation plus ancienne. Comme l'expliquent le psychologue et l'éducateur sportif, l'idée vraiment nouvelle n'était pas de mettre en place un support éducatif sur la base d'une activité de boxe. En effet, ce type de pratiques sont proposées depuis longtemps en prévention spécialisée, notamment pendant la période de l'été propice aux activités d'animation collective.

→ **La nouveauté vient plutôt du projet d'introduire la boxe comme support d'une activité psychothérapeutique et éducative destinée aux parents et à leurs jeunes.**

Nommer les affects

Le ring est comparable à une scène sur laquelle les conflits et tensions intrafamiliales peuvent être représentés, peuvent se rejouer, par le langage verbal, mais aussi le langage corporel. Selon l'éducateur sportif spécialisé, « *les parents comprennent qu'ils ne viennent pas pour boxer. Il y a des choses à régler* ». Les parents ont conscience de ne pas participer à une activité sportive, mais bien à une activité psychoéducative qui doit les aider à traiter leurs difficultés relationnelles intra-familiales.

Sur le ring, l'éducateur occupe une place de tiers entre le jeune et le parent. « *J'essaie de m'accrocher à chacune des phrases qui sont dites. Je ne prends pas partie pour le jeune ou son parent. J'ai l'impression qu'ils veulent que j'aie chercher la chose. Il y a la forme. Mais ils veulent que j'aie chercher le fond* ». Par ses questions, adressées tour à tour au jeune et au parent, il provoque échange, prise de distance, réflexivité chez chacun(e).

Par ailleurs, comme le reprend le psychologue, la dimension la plus importante dans les séances de *Box'Happy* est celle de l'expression des affects et de la capacité du dispositif à les contenir. Il souligne à ce propos que « *dès la première séance, il y avait quelque chose de palpable. Ça s'est toujours vérifié. La question principale, c'est de nommer les affects. Et ça passe par le corps. C'est pourquoi, il faut que ce soit contenant, à plus d'un titre* ».

Pendant la séance, le psychologue observe la scène du ring et les interactions qui s'y produisent. A son terme, il restitue ses principales observations à la famille. L'éducateur sportif spécialisé et le psychologue ont conscience de tenir des places et des rôles à la fois différents et complémentaires. Chacun se montre satisfait de cette coopération. L'action étant encore expérimentale, les ajustements sont permanents comme en rend compte le psychologue, pour qui le dispositif ainsi construit n'est pas figé : « *ce qui est intéressant dans cette ouverture, c'est qu'on se réajuste. On construit en allant* ».

Une coopération en construction

La coopération avec la médiatrice familiale est récente, cette dernière ayant pris son poste en janvier 2022. Cette dimension nous ramène à la question de la coordination entre les deux actions. On constate d'abord que l'orientation d'un jeune et d'un parent s'opère principalement de Box'Happy vers la médiation familiale. « *Pour l'instant, nous explique la médiatrice familiale, [les parents et adolescents] passent par Box'Happy, puis par la médiation familiale. Je n'ai pas encore orienté vers Box'Happy (...). Je n'ai pas encore eu la possibilité d'orienter vers le ring* ».

Les autres orientations de parents et d'adolescents vers le dispositif de médiation familiale peuvent être réalisées par des éducateurs des services de prévention spécialisée ou par l'équipe de 3R pour toute autre situation).

→ **La médiatrice propose aux éducateurs de participer à la première séance de médiation familiale avec la famille qu'ils accompagnent. Mais elle observe que les personnes qu'elle accueille n'éprouvent pas le besoin d'être accompagnés par leur éducateur.**

L'articulation entre les deux actions est satisfaisante : « *[les professionnels de Box'Happy] parlent suffisamment clairement de la médiation familiale (...) Ils en parlent suffisamment correctement. Je n'ai pas encore vu d'incohérence* ». En outre, l'orientation des familles qui ont bénéficié de Box'Happy vers la médiation familiale est pertinente : « *pour les familles orientées, la médiation est adaptée. Ce sont des conflits légitimes traités en médiation* ». L'articulation entre les deux actions est coordonnée, notamment dans le Groupe d'Analyse de Pratique animé par le psychologue clinicien de 3R. La médiatrice participe à ces réunions au cours desquelles les orientations de 3R vers la médiation familiale sont discutées et proposées.

La libre-adhésion

La libre-adhésion apparaît aux professionnels comme un atout pour *Médiation Box'Happy* : comme toute action à caractère éducatif et thérapeutique, la contrainte et l'injonction augmentent la résistance du sujet et sa difficulté à y adhérer.

Pour la médiatrice familiale, **une activité de médiation familiale qui repose sur un principe de libre-adhésion est à la fois une originalité et un atout**. En effet, dans le cadre traditionnel de la médiation familiale, les séances peuvent être soumises à une injonction du juge. La famille est alors contrainte d'assister à la première séance.

→ **L'instauration d'une action de médiation familiale en prévention spécialisée, suppose que cette activité soit proposée sur la base de la libre-adhésion. Ce qui signifie que les familles aient la possibilité de refuser de participer à cette activité.**

A l'inverse, le principe de libre-adhésion peut aussi contrarier la mise en place de l'action et apparaître comme une limitation de l'action des professionnels. Comme l'exprime la cadre socio-éducative du service, « *la libre-adhésion est aussi une limite. Parfois, le jeune, le parent ne viennent pas. Du coup, parfois, ça n'a pas pu avoir lieu. On n'a pas pu avoir une séance tous les jeudis si l'on tient compte des désistements* ». En effet, entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juin, 3 séances ont été annulées, suite à un désistement d'un jeune ou de son parent.

Avoir droit à du beau

Le partenariat avec *Outschock*, la marque du groupe Décathlon pour les sports de combat, est indéniablement un point fort du dispositif *Box'Happy*. En effet, comme le souligne son responsable, le partenariat entre la marque des sports de combats et le FCP permet de mettre à disposition gratuitement une salle de sport indispensable à la réalisation du projet. *« Moi, ce que j'essaie de faire, explique-t-il, c'est d'aider les personnes qui ont un projet, mais pas forcément de structure [sportive]. S. [l'éducateur sportif] me dit : « j'ai pas de salle. Sans salle, pas de projet ». Moi j'ai une salle qui pourrait profiter à autre chose qu'à tester des produits ».*

→ La salle mise à disposition à titre gracieux par *Outschock* présente l'avantage d'être située à proximité des lieux d'habitation des familles, mais aussi d'être moderne et récente.

Hors mise à disposition pour divers projets sportifs, la salle remplit deux fonctions principales : les tests de produits et l'entraînement personnels des professionnels d'*Outschock*²².

Mais comme l'explique ce responsable, le taux d'occupation de la salle reste faible selon lui (à hauteur de 10%). Une manière de « rentabiliser » le coût annuel de la salle consiste à la mettre à disposition de structures d'action sociale. *« Quand il y a de la boxe, ce sont les catégories sociales plutôt basses. J'aide S. pour les familles avec des problématiques sociales, mais j'aide aussi le handicap, avec le projet *Cockpit Jeunes* ».* Il confirme en outre, au moment de l'entretien, qu'une convention partenariale de mise à disposition de la salle est en cours de signature.

Boxeur lui-même, le responsable de la marque *Outschock* saisit bien le sens de l'action *Box'Happy* et son intérêt pour les personnes accompagnées. Il exprime notamment : *« La boxe, c'est plutôt les classes populaires... Il y a des qualités à la boxe, un intérêt psychomoteur. Si je vous mets sur un ring, la première chose est que vous allez avoir peur de prendre des coups. Ce qu'ils [les professionnels du FCP] travaillent, c'est la levée des inhibitions à travers le sport. L'éducateur sportif et le psy mettent les gens en sécurité. A partir des états émotionnels de colère, ils peuvent tirer les ficelles. [...] La boxe c'est aussi un sport d'opposition. Ça permet de travailler les conflits familiaux. Ça permet de mettre les gens en confrontation, mais la fatigue arrive très vite sur un ring de boxe. Ce qu'ils font permet de libérer les tensions qu'ils vivent au quotidien. S. remet ces familles dans des conditions de violence détournées. Il recrée les difficultés familiales sur un ring et pas à la maison ».*

Chimiste de formation, embauché depuis 7 ans par le groupe Décathlon, ce professionnel qui n'a aucun parcours dans l'action sociale, manifeste une compréhension approfondie de l'intérêt et des enjeux d'une action de boxe éducative et thérapeutique pour les familles fragilisées des classes populaires.

Les limites de *Box'Happy*

Parmi les limites de l'action *Box'Happy*, le psychologue souligne que, pour l'instant, le cadre des séances de psycho-boxe est conçu pour un parent et un ou deux jeunes. Admettre l'autre parent durant la séance reviendrait à ajouter une complexité supplémentaire : celle des liens de conjugalité. Or, le travail avec les deux parents ensemble sur le ring – surtout quand ils sont séparés – risquerait

²² Dans la conception managériale de la marque, les professionnels doivent pouvoir maintenir des entraînements personnels, afin d'« être en phase avec le marché ».

de détourner l'attention des professionnels des relations parents-enfants et la déplacer vers les liens conjugaux.

→ **Rappelons que l'enjeu pour *Médiation Box'Happy* n'est pas de traiter les relations conjugales, leurs tensions et conflits, mais bien de mieux saisir les relations-parents-adolescents et de favoriser une compréhension réciproque des vécus des parents et de leur jeune.**

→ Du côté des jeunes

Les entretiens avec les jeunes montrent déjà la diversité de leurs situations au regard de la scolarité. Au moment où je rencontre Garcin²³, un jeune garçon de 13ans, il vient d'être exclu définitivement du collège, après avoir frappé un élève. Ses parents sont séparés et il est en garde alternée. Déjà suivi depuis quelques mois par 3R, il participe aux ateliers sport, yoga et de « rattrapage scolaire ». Il dit qu'il n'aime pas l'école. *« Je n'aime pas travailler, écrire des leçons. Si je pouvais, j'arrêteraï l'école. Ça me saoule. Je n'aime pas écouter, je m'ennuie un peu ».*

Dorine, une jeune de 15 ans, n'a pas de mauvais résultats scolaires, mais se dit *« un peu stressée à l'école »*. Ses parents sont séparés, elle vit avec sa mère, sa sœur et son frère cadets. Toujours scolarisée, elle bénéficie d'un aménagement d'horaires lui permettant de participer aux activités de 3R.

« Je frappe moins les élèves »

Les relations entre Garcin et son père sont tendues au domicile. Ce dernier se montre particulièrement agressif envers lui, notamment quand il refuse d'obéir. La séance de *Box'Happy* a été proposée par les éducateurs de 3R, à Garcin et son père. Il dit ne pas se souvenir de la séance de *Box'Happy*. Pourtant il affirme : *« je me souviens juste de la confiance. Je lui ai dit qu'il ne me fait pas confiance. Il l'a entendu »*. Quand je lui demande pourquoi son père ne lui fait pas confiance, Garcin me répond : *« parce que je faisais des conneries »*.

Garcin se souvient qu'avant la séance de *Box'happy*, il *« s'engueulait »* avec son père. Pour lui, la séance de *Box'Happy* l'a *« aidé un peu »*, en lui permettant notamment d'extérioriser sa colère. *« J'ai le sentiment que ça m'a aidé un peu. Je frappe moins les élèves. Avec papa, ça s'est calmé. Ça m'a aidé sur le moment »*.

D'un côté, *Box'Happy* a permis un apaisement provisoire d'une relation d'agression réciproque entre Garcin et son père. Il ajoute : *« ça a aidé un peu papa »*. De l'autre, Garcin s'est montré moins agressif envers les autres élèves du collège, dont certains deviennent ses boucs émissaires quand il est en colère. Mais on soulignera que les tensions relationnelles entre le père et le fils sont toujours vives, et ce d'autant plus que Garcin désire *« retourner définitivement chez [s]a mère. Mais papa ne veut pas »*.

²³ Les prénoms des personnes interviewées ont été volontairement modifiés.

« Ma mère m'a écoutée »

Dorine exprime qu'elle « *veut tout faire bien* » et qu'elle « *[s']en demande un peu trop* ». Elle participe aux ateliers yoga et d'art plastique une semaine sur deux. Dorine se montre critique vis-à-vis des normes de réussite scolaire et de la pression sociale qui la déstabilise. « *Je viens au FCP pour relativiser cette pression. Je ressens fortement la pression : l'ambiance du collège, être dans la norme, les bonnes notes. Par rapport au travail scolaire, je suis dyslexique* ». Elle se montre également critique du conformisme des élèves et exprime son désir de se singulariser. « *Par rapport aux gens, je n'ai pas les mêmes délires, les mêmes sujets de discussion qui m'intéressent. Je me sens un peu à part. Mais ça va, je ne suis pas seule* ».

Cette jeune, qui n'est pas isolée, apprécie de se retrouver avec ses amis, mais apprécie également la solitude. Sa participation aux ateliers d'arts plastiques et de yoga de 3R favorise une détente personnelle et un « *lâcher prise* », ce qui selon est difficile pour elle au collège. De même, les rencontres régulières avec son éducatrice référente lui « *apportent un point de vue extérieur. Ça me débloque par rapport à certaines situations. Elle va avoir une parole plus sage. Elle est très à l'écoute* ».

Dorine soulève en même temps que « le stress » qu'elle vit à l'école n'est pas exclusivement lié aux contraintes et normes scolaires.

Elle situe ses difficultés personnelles dans sa relation avec sa mère. « *Ma mère est de nature stressée. J'ai hérité de sa nature stressée* ». De manière plus générale, elle décrit une relation tendue et douloureuse avec sa mère, dans laquelle elle ne se sent pas toujours respectée. « *De base, elle ne m'écoute pas. Ma mère me reproche de ne pas ranger ma chambre, de ne pas être avec elle. Je ne veux pas toujours être sociable. Avec ma mère, quand je lui dis que cela ne m'intéresse pas, elle s'énerve un peu* ». L'éducatrice référente de 3R lui a proposé de participer à une séance de *Box Happy*. La séance produit d'abord un effet d'évacuation immédiate des tensions : *Lors de la séance de Box'Happy, « ma mère m'a écoutée (...). Je lui ai dit que ses sujets de discussion ne m'intéressaient pas. Je ne veux pas passer trop de temps avec elle, du fait de la fatigue [que lui occasionne le travail scolaire]. Pour elle, ce n'est pas important. Depuis la séance, elle a compris que ça me mettait en colère. Elle a compris qu'il y a la peur d'échouer, de ne pas faire assez bien. Elle pensait que j'avais la flemme. Elle a compris que ce n'était pas des manières de ma part* ». Et plus loin dans l'entretien : « *ça m'a aidé de faire comprendre à ma mère ce qu'elle ne comprenait pas. Ça a amélioré la compréhension des choses* ».

Pour cette situation, *Box'Happy* a permis à la mère de « *faire un pas de côté* », d'apaiser une relation tendue et de rétablir une intercompréhension mutuelle dans la relation mère-fille. Ce qui n'est possible qu'en instaurant un tiers dans une relation où chacun est pris « *en miroir* » dans un rapport de rivalité imaginaire. *Box'Happy* ne peut cependant pas être envisagée comme une action miraculeuse, qui réglerait en une ou deux séances les problèmes relationnels rencontrés par un parent et un jeune.

Les objectifs de *Box'Happy* sont modestes et l'action, si elle permet de recréer du lien, ne se suffit pas à elle-même. Dans la situation de Dorine, le travail d'intercompréhension mutuel peut être repris dans le cadre d'une médiation parent-adolescent, qui poursuit la régulation des tensions intra-familiales initié par 3R et *Box'Happy*.

→ Du côté des parents

Du côté des parents, nous avons rencontré 3 femmes, séparées de leurs conjoints. Leurs situations diffèrent cependant par plusieurs aspects.

Laurence est une femme de 34 ans, mère de Bruno, un garçon de 14 ans. Elle occupe un emploi de vendeuse en boucherie à temps partiel.

Amélie est une mère de famille d'un garçon de 21 ans, d'une jeune fille de 14 ans, d'une fille de 12 ans et d'un fils de 9 ans. Âgée d'une quarantaine d'années, elle est sans emploi.

Sophie, 45 ans, mère de trois filles de 13, 11 et 5 ans, occupe un emploi de secrétaire dans une administration scolaire.

« Il n'y a pas de cris sur le ring »

Laurence raconte les difficultés de son fils avec l'école : « *Mon fils est déscolarisé depuis qu'il est très jeune. Il a été anéanti par le COVID, il a très peur de l'extérieur. La peur du microbe, le fait de devoir se masquer, les distances, c'était très dur pour lui. Les cours en distanciel, ce n'est pas possible pour lui. Il y a une difficulté de suivre pour lui, pour nous de l'aider* ». Elle associe la déscolarisation de son fils à la relation fusionnelle qu'elle entretient avec lui : « *Il a fait sa scolarité en pointillé. On a du mal à se séparer... On a du mal à se séparer... Et je suis seule avec mon fils... Il y a des jours, il ne veut pas aller à l'école. Les maux psychiques sont devenus des maux physiques. Il fait des crises d'angoisse, il a des maux de ventre. Il fait des caprices, car il sait que maman l'écoute* ».

Laurence et Bruno ont essayé l'internat scolaire pour instaurer une distance et une séparation. Mais Bruno est revenu à la maison au bout de 20 jours. « *Après le COVID, ça laisse des traces, il n'a pas réussi à retourner à l'école* ». B. est suivi depuis son entrée au collège par l'équipe de 3R, puis a été suivi en IEAD-R²⁴ par un service de protection de l'enfance et à nouveau par 3R.

L'équipe 3R propose à Laurence et Bruno de participer à l'action *Box'Happy*. « *C'est cette problématique de l'école qui est le point noir. Il est fort en langues étrangères. Mais il n'arrive pas à y aller. Ils peuvent l'accueillir à 3R, ils y arrivent plus qu'à l'IEAD renforcée. Box'Happy lui a été proposé pour l'impliquer davantage* ».

Selon Laurence, « *Box'Happy nous a permis de nous dire les choses. Il y a des choses que je n'arrive pas à dire à mon fils. Il n'y a pas de cris sur le ring. De base ça m'a surpris et ça m'a intéressée. J'étais en recherche de quelque chose de nouveau. J'ai tout de suite adhéré à l'idée de mélanger sport et accompagnement. Je suis à la recherche de nouvelles idées pour faire avancer la situation de Bruno* ».

« C'est bien pour elle. Elle se sent mieux »

Amélie, la mère de Dorine, dit de sa fille qu'elle « *a un petit problème de stress et des difficultés à se concentrer. Les journées d'école sont trop longues. Elle vient une fois par semaine au FCP et le reste du temps, elle est au collège. C'est une bonne élève. Elle fait ce qu'elle peut, mais elle s'en sort* ». Selon Amélie, les difficultés de Dorine ont commencé il y a longtemps. « *Elle se fait parfois rejetée par les autres. Comme si elle était bête. Quand elle était petite, elle avait un problème orthophonique, en CP ou en CE1. Moi, je ne voyais pas l'importance de l'orthophonie. Mais ça l'a aidée. Je ne comprenais pas qu'elle ne puisse pas lire. Les autres enfants savaient lire et écrire. C'est difficile à comprendre pour les parents (...). Son stress date de quand elle était petite* ».

²⁴ Intervention Educative A Domicile Renforcée.

L'école est particulièrement « stressante » pour Dorine, qui par ailleurs est décrite par sa mère comme « une bosseuse ». La rentrée des classes de l'année 2021 a été un événement particulièrement éprouvant pour la fille et la mère. « *Pendant les vacances, elle devenait agressive, ça n'allait pas. Je trouvais qu'elle se renfermait sur elle-même, avec ses frères et sœurs. A la rentrée, elle ne voulait plus aller à l'école. Je voulais la forcer à y aller* ». La CPE du collège prend alors rendez-vous avec une éducatrice du FCP.

Un emploi du temps aménagé est proposé. Dorine participe à des ateliers qui lui permettent de se détendre et de penser à elle (atelier art, atelier découverte de soi) et de maintenir l'essentiel de sa scolarité.

Sa mère précise : « *c'est plus facile de venir au FCP qu'au collège. Elle ne veut pas trop rater le collège. C'est bien pour elle. Elle se sent mieux* ». La mère dit encore « *ne pas être la bonne interlocutrice. Il y en a d'autres qui sont mieux placés que moi-même* ». Cette mère exprime clairement qu'elle ne la comprend pas sa fille et qu'elle éprouve des difficultés à identifier ses besoins. Les éducateurs de 3R font figure de tiers indispensables entre elle et sa fille adolescente.

La participation à l'action *Box'Happy* a permis d'apaiser les pulsions agressives et de renouer un dialogue entre la mère et la fille : « *On est allée à Box'Happy jeudi passé. Tout de suite on avait envie d'aller l'une vers l'autre. Le soir même, on a fait des activités. (...) ça faisait du bien, il y avait moins de rejet de sa part. Avant elle m'envoyait sur les roses* ». Et plus loin dans l'entretien, toujours au sujet de la séance de *Box'Happy*. « *La fatigue que ça entraîne... J'avais oublié à quel point c'était fatiguant d'exprimer ce qu'on ressent. Ça m'a fait du bien de relâcher. Certaines tensions sont ressorties* ».

Certes, cet apaisement des tensions dans la relation mère-fille n'est peut-être que passager. Mais il permet également à l'équipe éducative d'envisager une prochaine étape de l'accompagnement et de proposer à la mère et la fille une médiation familiale.

« Elle s'est libérée de sa colère »

Sophie, 45 ans, est secrétaire de direction dans un collège. Mère de trois filles, son mari a été hospitalisé récemment pour des troubles psychiatriques. « *Il est parti dans un délire, dit-elle. La police a dû défoncer la porte. J'ai voulu protéger mes enfants. Je suis maman avant tout* ». Elle ajoute : « *je voyais qu'il n'allait pas bien depuis quelque temps. Je ne dormais plus. Il me menaçait. Et s'il était dangereux pour mes enfants ?* ».

Depuis l'intervention de la police au domicile et l'hospitalisation de son mari, Astrid, 13 ans, la fille aînée de Sophie, ne veut plus se retrouver en présence de son père. « *Astrid ne veut plus se retrouver avec lui. Elle ne veut plus se confronter avec lui. Avant, elle était très fusionnelle avec son père. Ils se parlaient, il l'apaisait. Elle avait une relation privilégiée avec son père* ». En outre depuis l'hospitalisation de son père, le comportement d'Astrid au collège s'est dégradé. « *Le comportement, ça n'allait plus. Avec une prof, la prof de sport, ça n'allait plus. Elle balançait des trucs à Astrid* ». En outre, Astrid est suivie par un psychologue du fait de troubles émotionnels. « *Astrid est dans sa bulle. Mais elle ne gère pas son émotion. Elle a des moments d'agitation au collège. Elle perd le contrôle d'elle-même* ».

L'éducatrice de prévention spécialisée du FCP, qui était au courant de la situation familiale est intervenue auprès de la direction du collège. Ce qui a permis de « séparer » Astrid de l'enseignante de sport.

L'éducatrice de Prévention spécialisée a en outre compris qu'Astrid « *était très en colère* » et lui a proposé de participer à *Box'Happy* avec sa mère. Sophie a alors rencontré l'éducateur sportif de 3R qui lui a expliqué le cadre de l'action. Selon Sophie, les effets de *Box'Happy* sont immédiatement très bénéfiques : « *Astrid a bien accroché avec [l'éducateur sportif] et [le psychologue]* ». *Elle s'est libérée de sa colère. Ça nous a fait du bien. J'ai libéré des sentiments de culpabilité. Elle m'a dit : « non non, maman, tu n'es pas tout à fait responsable. Avec la colère, vous tapez, ça sort naturellement par les poings ».*

En outre, Astrid, a pu exprimer sa colère dans langage autre que celui de la parole. « *[le psychologue] nous a observé. Il a renvoyé à Astrid qu'inconsciemment, il y a des mots qu'elle n'arrive pas à sortir. Elle parlait de son père, mais elle ne parvenait pas à s'exprimer. On a du mal à mettre un mot sur la chose* ».

L'action de *Box'Happy* est certes perçue comme utile par Sophie. Mais elle est aussi jugée comme étant insuffisante au regard des tensions relationnelles qu'elle vit avec sa fille. Très vite, le psychologue réoriente Sophie et Astrid vers la médiation familiale. A la question : est-ce que les effets de la séance de *Box'Happy* ont duré ?, Sophie répond négativement. Elle s'explique : « *Elle sort de là, ça va pendant une journée. J'ai besoin de [la médiatrice]. Ça devient conflictuel avec Astrid. Elle se braque. Elle a des capacités énormes. Elle reste sur son lit. Dès que je lui demande quelque chose, ça part en dispute. On n'arrive plus à dialoguer* ».

La médiation apparaît comme une action indispensable, qui déjoue les conflits réguliers entre la mère et la fille. Là encore, la médiatrice est un tiers indispensable entre elles, extérieure au complexe familial. « *[La médiatrice] arrive à débloquer I. sur beaucoup de choses. Elle arrive à me débloquer sur comment aborder Astrid* ». Là encore, l'action *Box'Happy* n'est pas une technique miraculeuse, mais bien plutôt un levier qui permet d'engager un traitement approfondi de la problématique relationnelle mère-fille par la médiation familiale.

Conclusion : résultats finaux et préconisations

Les résultats

On observera d'abord, de concert avec la plupart des professionnels qui contribuent à faire vivre *Médiation Box'Happy*, que l'action existe depuis trop peu de temps pour tirer des conclusions hâtives. Au regard de ces premiers résultats, positifs et encourageants, il serait pertinent de mesurer les effets à long et moyen terme du projet qui a été engagé. Au moment même où nous rédigeons ces lignes, l'action a six mois d'existence à peine. Alors que pouvons-nous conclure de nos différentes observations ?

L'action *Médiation Box'Happy* constitue un dispositif de prévention des violences intra-familiales pour les familles des quartiers populaires, qui permet notamment de traiter les problématiques conflictuelles dans la relation parent-adolescent. A ce titre, c'est un levier distinct et complémentaire des ateliers existants dont dispose déjà 3R. Ces derniers sont centrés sur la réconciliation du sujet avec son désir de savoir et d'apprendre. *Médiation Box'Happy* offre ainsi le moyen de déplacer la focale du traitement individuel de la problématique vers un traitement direct des liens familiaux et de leur complexité propre, notamment parce qu'ils forment bien souvent le nœud à l'origine des comportements agressifs et transgressifs dans l'espace scolaire, ou encore du désinvestissement du jeune pour les activités scolaires.

Les séances de *Box'Happy* permettent très précisément de travailler sur la relation entre un jeune et son parent (père ou mère). On peut toutefois s'interroger : faut-il étendre ces séances à l'autre parent et que les deux parents se retrouvent aussi en face à face sur le ring ? Selon nous, la réponse à cette question est négative. *Box'Happy* permet d'« isoler » (au sens où on isole un phénomène) la relation parent-adolescent et d'en produire une observation précise. La relation parent-adolescent constitue « la matière » travaillée par *Box Happy*. Y introduire le second parent c'est aussi prendre le risque d'effacer la visibilité de la relation parents-enfants en lui superposant la complexité supplémentaire des relations conjugales. L'action de *Médiation* familiale repose sur la distinction entre conjugalité et parentalité. Les conjugaux peuvent être présents simultanément dans la salle de la médiatrice. Séparés ou non, c'est en tant que parents d'un ou d'une jeune qu'ils sont amenés à s'exprimer et à dialoguer.

L'action *Médiation Box'Happy* est-elle innovante ? Nous pouvons répondre positivement à cette question. Précisons au préalable ce que nous entendons par « innovation » au sens sociologique, dans le domaine de l'action sociale²⁵. Est innovante l'introduction d'une nouvelle pratique, d'un nouveau mode d'accompagnement, ou d'une nouvelle organisation, répondant à un besoin qui n'est pas satisfait, dans un contexte social et institutionnel où elle n'existe pas encore.

Si l'on définit comme précédemment l'innovation en la distinguant de l'invention, l'action *Médiation Box'Happy* fait incontestablement figure d'action innovante. En effet, on soulignera que, dans le

²⁵ Nous renvoyons ici aux travaux du sociologue Norbert Alter, notamment *L'innovation ordinaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000. Cette définition repose sur la distinction entre deux concepts : l'innovation et l'invention. L'invention correspond à l'apparition d'une idée neuve. Cette idée est absolument neuve, puisqu'elle ne préexistait pas à son invention.

Par exemple, avant l'invention de la roue, la roue n'existait pas. L'innovation est distincte de l'invention, en ce sens qu'elle consiste à un introduire dans un contexte déterminé un élément qui n'y figurait pas. Ce qui signifie encore que cet élément peut déjà exister dans un autre contexte. L'introduction d'une idée innovante dans un contexte social et institutionnel est toujours relative, puisque cette innovation pouvait exister antérieurement dans un autre contexte social et institutionnel.

champ de la prévention spécialisée, *Box' Happy* est peut-être la seule action de boxe éducative et thérapeutique destinée à des collégiens et à leur famille sur le territoire du Département du Nord.

Les activités de boxe éducative et thérapeutiques existaient déjà, notamment celles conduites et expérimentées par le psychanalyste Richard Hellbrunn²⁶ qui en est, selon toute vraisemblance, l'inventeur. C'est très précisément de son travail que se sont inspirés les acteurs professionnels du service 3R qui ont conçu le projet *Box'Happy*. Mais on doit encore pouvoir souligner que les actions de boxe thérapie (ou de « psychoboxe ») l'ont été auprès d'autres publics – notamment des professionnels de l'éducation en protection judiciaire de la jeunesse – et sur d'autres territoires. On peut raisonner de la même manière en ce qui concerne l'action de *Médiation familiale*. Une rapide recherche sur internet montre que ces actions sont quasiment inexistantes dans le domaine préventif de l'action sociale et *a fortiori* sur le territoire du Département du Nord. Seule a été identifiée une action de médiation familiale en prévention spécialisée sur l'île de la Martinique.

Ces quelques éléments suffiraient à qualifier *Médiation Boxe Happy* d'action innovante. On précisera qu'il s'agit principalement d'une innovation dans l'ordre de la pratique professionnelle, la boxe éducative et thérapeutique comme la médiation familiale pouvant être considérées toutes les deux comme des pratiques professionnelles.

Mais la combinaison et l'articulation de ces deux ateliers au sein du dispositif 3R, qui se dote ainsi de deux outils supplémentaires ayant pour fonction centrale de transformer les tensions intra-familiales et/ou de les libérer, constitue aussi une innovation dans l'ordre des pratiques et de l'organisation des accompagnements.

En effet, alors que 3R mettait en place jusqu'à présent des ateliers pédagogiques de petite taille, dont la fonction principale consiste dans la remédiation des apprentissages et la redécouverte épistémophilique du plaisir d'apprendre pour le sujet individuel, l'action *Médiation Box'Happy* introduit un tout autre type d'atelier dans l'organisation des accompagnements des jeunes, qui permet de traiter les problématiques familiales des jeunes.

Selon le sociologue Norbert Alter, tout processus d'innovation passe par trois phases : l'invention, l'appropriation par les acteurs et l'institutionnalisation de l'innovation. Au regard des observations collectées, nous pouvons affirmer que les acteurs sont actuellement dans la phase d'appropriation et que la perspective dans laquelle ils s'engagent est celle de l'institutionnalisation du dispositif. L'expérimentation qui a démarré en janvier 2022 a permis aux acteurs « de se faire la main », de tester

Les observations que nous avons réalisées ainsi que les différents entretiens mettent en évidence que l'action est cohérente, construite dans l'ordre de la pensée et offre un cadre contenant pour les jeunes, leurs parents et les professionnels. La pratique de la boxe éducative et thérapeutique (ou psycho-éducative) est sécurisante pour les personnes, jeunes et parents, qui y participent.

Pour l'essentiel, les professionnels remplissent un rôle de tiers dans la relation parent-adolescent. C'est très précisément cette place particulière qui permet aux jeunes et à leur parent de sortir de la relation en miroir qui les conduit sur les voies de l'agression mutuelle. Elle favorise encore les séparations indispensables à l'individuation du jeune, quand la relation parent-jeune est trop fusionnelle.

26Cf. Hellbrunn, R., *A poings nommés. Genèse de la psychoboxe*, L'Harmattan, Paris, 2014.

deux modalités nouvelles d'intervention et de procéder aux multiples ajustements que nécessite une nouvelle action à ses débuts, encore mal maîtrisée d'eux.

Du fait de la compétence technique de l'éducateur sportif qui encadre l'activité sur le ring, jeunes et parents peuvent frapper et recevoir des coups sans risquer de se blesser. Le cadre éthique de l'action est partagé par les professionnels et garanti pendant la séance par le psychologue clinicien et l'éducateur sportif spécialisé.

Reste entière la question de l'institutionnalisation, c'est-à-dire de la pérennisation d'une action qui, par ailleurs, a largement démontré son intérêt et son utilité pour les jeunes et leurs familles.

Les préconisations

Nous formulerons principalement cinq préconisations en vue d'améliorer l'action en cours d'expérimentation.

1/ Différencier sur le plan organisationnel l'action de boxe éducative et thérapeutique de la médiation familiale, qui ont chacune leur cadre d'exercice professionnel propre.

Elles ne sont complémentaires qu'à la condition que l'identité propre de chacune de ces actions soit préalablement clarifiée et distinguée. De notre point de vue, la dénomination « *Médiation Box'Happy* » prête à confusion.

En effet, les liens d'orientation d'une action vers l'autre ne sont pas systématiques et la logique de l'action tend à passer de 3R à *Box'Happy*, puis de *Box'Happy* à la médiation familiale ou de 3R vers la médiation familiale. En outre, peu d'orientations vers la médiation familiale sont réalisées par les éducateurs de prévention spécialisée.

2/ Rechercher un nom qui corresponde mieux à la nature de l'activité de boxe psycho-éducative.

En effet, le nom *Box'Happy* évoque une activité d'animation sportive. Comme nous l'avons amplement observé, il s'agit d'une action de **boxe éducative et thérapeutique**, (ou encore de boxe psycho-éducative).

D'une manière générale, il s'agit de rendre lisible la nature de cette activité dans un nom approprié.

3/ Le caractère innovant de ces actions ne fait guère de doute. L'enjeu actuel est de pérenniser les deux actions, mais aussi **de veiller à maintenir un principe de gratuité** pour les publics.

Ce principe est important, notamment pour garantir l'accès de ces actions aux personnes les plus fragilisées des classes populaires, qui sont les principales bénéficiaires du projet et celles dont les moyens financiers sont les plus précaires.

4/Pour faciliter la pérennisation du projet, nous préconisons d'instaurer une évaluation continue de ces deux actions.

5/ Préserver le cadre éthique des séances de *Box'Happy*.

Nous avons pu relever des entrées intempestives au cours de la séance, notamment de la part de professionnels de *Domnyos*. Or le contenu des échanges pendant la séance relève du secret professionnel partagé.

L'intrusion de personnes extérieures au cercle des participants de la séance, - principalement des professionnels de *Domnyos* qui viennent prendre du matériel²⁷ - contrevient à ce principe éthique (puisque les échanges peuvent être entendus par des personnes qui ne sont pas soumises au secret professionnel) et fragilise le cadre d'intervention psycho-éducatif.

²⁷ A cet égard, on ne peut s'empêcher de souligner que ces salariés ne sont pas des professionnels de la protection de l'enfance. Ils sont éloignés de la culture professionnelle de la protection de l'enfance, - tous métiers confondus, qui accorde un haut degré d'importance à la notion de secret professionnel et à l'analyse clinique des situations. Reconnaître ou ne pas reconnaître ces deux notions trace une ligne de partage symbolique entre les différentes catégories de professionnels.

